



FLEUR PELLERIN  
MINISTRE DELEGUEE AUPRES DU MINISTRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF,  
CHARGEE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'INNOVATION ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

[www.redressement-productif.gouv.fr](http://www.redressement-productif.gouv.fr)

Paris, le 24 juillet 2012  
N° 046

## **Fleur PELLERIN a reçu les représentants des pôles de compétitivité au ministère du Redressement productif**

Fleur PELLERIN, ministre déléguée aux Petites et Moyennes Entreprises, à l'Innovation et à l'Economie Numérique, a reçu lundi 23 juillet les présidents de plusieurs pôles de compétitivité (Aerospace Valley, Industries et Agro-Ressources, Medicen Paris-Region, Mer Bretagne, Solutions Communicantes Sécurisées) et Jean-Luc BEYLAT, président de Systematic Paris Région et Président du Club des pôles mondiaux.

Cette réunion a été l'occasion d'un échange entre Fleur PELLERIN, et les présidents de pôles au sujet de l'avenir de la politique des pôles de compétitivité dans le cadre de la phase de concertation ouverte par le Gouvernement depuis le 20 juin 2012.

Fleur PELLERIN a exprimé son appréciation de cette politique, dont la qualité des résultats économiques a été soulignée par une étude indépendante. 66 % des entreprises des pôles interrogées ont en effet déclaré avoir créé des emplois grâce à leur adhésion à un pôle de compétitivité ; 84% en avoir maintenus. .

Les participants ont ensuite souligné l'importance qu'ils accordent au soutien de l'Etat aux projets collaboratifs des pôles à travers le fonds unique interministériel. Celui-ci demeure, à leurs yeux, essentiel. Ils ont également remarqué la nécessité du partenariat entre Etat et Régions pour assurer le succès de cette politique qui rapproche recherche et entreprise et génère de nombreux projets de développement.

Ils ont enfin présenté à Fleur PELLERIN leurs pistes pour l'avenir des pôles de compétitivité et lui ont remis leurs propositions :

- l'ancrage dans l'émergence de projets de R&D collaboratifs des pôles ;
- le développement de projets davantage porteurs de création de richesse et d'emplois par un meilleur lien entre la R&D et la mise sur le marché des résultats de ces travaux ;
- le développement de l'accompagnement des PME innovantes par les pôles en complémentarité de proximité avec les acteurs territoriaux du développement économique.



**Contact presse :**

Cabinet de Fleur PELLERIN – Aziz RIDOUAN, conseiller presse et communication : 01 53 18 41 00